

Madeleine Bady - Juste parmi les nations - Cérémonie du 6 mai 2013

"Elle a ouvert sa porte..." / Hommage



Madeleine Bady a reçu à titre posthume la médaille et le diplôme d'honneur. Son nom est désormais gravé sur le mur dans le Jardin des Justes parmi les nations à Yad Vashem à Jérusalem.



De nombreuses personnalités étaient présentes autour de Jean Bady, fils de Madeleine.

Romans

L'émotion était palpable parmi l'assistance en ce lundi 6 mai, lorsque "Nuit et brouillard" de Jean Ferrat, clôtura la cérémonie.

Une émotion bien compréhensible et oh combien d'actualité à quelques jours du 68^e anniversaire de la commémoration de la capitulation de L'Allemagne nazie.

Une cérémonie qui nous ramenait 65 ans plus tôt. Une page de l'histoire de notre pays.

Une page où se mêle résistance, sacrifice, collaboration, indifférence et héros de l'ombre.

Et ceux qui n'ont pas pris les armes, qui au mépris de leur vie ont sauvé des milliers de juifs : "les justes parmi les nations".

Madeleine Bady est désormais "juste parmi les nations" (1). Ce lundi 6 mai, sur le parvis des droits de l'homme, le représentant de l'ambassade d'Israël et le délégué du comité de Yad Vashem (2) pour la France ont remis une médaille et un diplôme à son fils Jean.

"Elle leur a ouvert sa porte"

En toute connaissance du danger qu'elle courait, Madeleine Bady a défié les Allemands, elle a caché, sauvé une famille juive. A l'image de ces milliers de français, françaises qui ont eu le courage et la dignité de sauver des familles juives pourchassées par la gestapo. L'histoire d'une femme, d'une mère qui a pris ses responsabilités de citoyenne.

A la déclaration de guerre, Madeleine Bady née DELAS, était, depuis peu, veuve de Jean Bady, industriel en chaussures.

Courageusement elle avait pris la direction de l'entreprise familiale et élevait seule ses deux enfants, Jean (13 ans) et Madeleine (5 ans). Elle habitait au 63 bd Gambetta à Romans, une propriété de famille qui plus tard fut réquisitionnée par les allemands pour y loger la kommandantur.



Madeleine Bady.

En juillet 1942, quand commencèrent les premières rafles exercées contre les juifs étrangers, à la demande de l'abbé Michel LEMONON (vicaire de Notre Dame de Lourdes, fervent chrétien, persuadé de la perversité du nazisme et résistant de la première heure), Madeleine Bady accepta de cacher chez elle Erich LOEWE, son épouse et sa fille ; Poussé à fuir son pays natal sous la force des événements, cet avocat au barreau de Berlin, s'était réfugié en France en 1933. C'est à son domicile de

Neuilly sur Seine, qu'était née sa fille Marguerite. Puis face à l'invasion allemande, il s'était replié en zone libre à Bourg de Péage où il avait loué un appartement dont la propriétaire, sensible à la propagande nazie, l'avait menacé de dénonciation. Avant que ce sinistre projet soit mis à exécution - et il le fut - Madeleine Bady, en toute connaissance du danger, avait ouvert sa porte. Le temps de trouver un abri sûr, les LOEWE quittèrent le boulevard Gambetta deux mois après leur arrivée, mais conservèrent

des relations étroites avec leur amie qui ne ménagea ni son temps, ni sa peine, ni même son aide financière. Elle assura avec sa voiture les déplacements clandestins, fit soigner Marguerite à Villars-de-Lans et mit à l'abri chez elle les quelques biens que les fugitifs avaient pu soustraire au pillage de leur appartement de Neuilly. Erich LOEWE écrivait après la guerre : «*Quand beaucoup de gens croyaient encore à une victoire, allemande, Madame Bady nous confiait que contrainte et forcée, elle faisait exécuter dans son usine les commandes exigées par les allemands, pour préserver les moyens de subsistance de ses salariés. Mais elle se proclamait gaulliste et s'obstinait ardemment la défaite du Reich.*»

Quand Madeleine Bady s'éteignit le 27 février 1982, un journal romain publia la nécrologie suivante :

«*Avec elle disparaît une grande chrétienne à la foi rayonnante. Mme Jean Bady laisse le souvenir d'une personne à l'écoute des autres, jamais insensible aux difficultés de son prochain. Elle animait efficace-*

ment des activités philanthropiques avec tact et discrétion. D'une noblesse d'esprit qui forçait l'admiration, cette dame de grande allure, laissera un vide considérable dans notre ville de Romans.

"Un exemple"

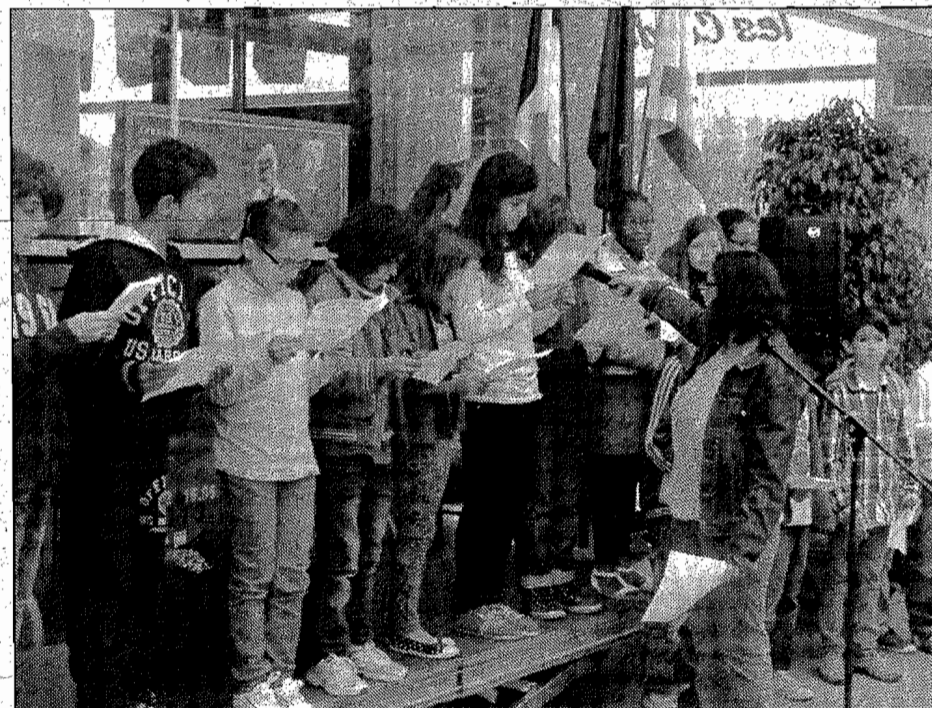
Un comportement doit servir d'exemple aux futures générations. A l'heure où le fanatisme religieux, les extrémismes, le nationalisme menacent l'Europe et notre pays. La vigilance doit être intransigeante. Le comportement de Madeleine Bady doit servir d'exemple. Dans un autre contexte, dans un autre siècle, les différentes générations furent les gardiens de la liberté, des droits de l'homme. A l'instar de Madeleine Bady, nous devons ne pas avoir peur de s'engager dans ce combat de l'ombre, de la lumière peu importe, il s'agit de conserver nos idéaux de liberté. Et en cela Madeleine Bady reste un exemple pour nous tous.

De nombreuses personnalités ont assisté à la cérémonie, monsieur le Préfet Pierre-André Durand, Didier

Guillaume, Sénateur, Na Nieson, Député ; Philippe I Maire de Romans ; monsieur représentant de l'ambassade d'Israël et le délégué du comité français pour Yad Vashem.

(1) Pour ce qui concerne la reconnaissance des "Justes de France", les personnes proposées doivent être procuré, au risque conscient de leur vie, de celles de leurs proches sans demande de contrepartie. L'aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger.

(2) Association de la loi 1905, comité français créé en 1948, constitué majoritairement de bénévoles, poursuit dans toute la France avec ses 25 délégués parisiens régionaux, plusieurs missions de soutien aux actions menées par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem.



Les enfants de l'école Saint-Just ont lu le poème "les justes parmi les nations".